

## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUANTE (AGC) DE L'ASSOCIATION LES AMAP DE PROVENCE (LAdP)**

**Samedi 21 octobre 2017 - Lycée Provence Verte (Saint-Maximin la Sainte Baume, Var)**

Un accueil thé-café chaleureux, organisé par l'AMAP de la Sainte-Baume que l'on remercie vivement et chaleureusement, attendait les participant-e-s de cette AGC.

Après l'émargement des 29 présent-e-s (3 paysan-ne-s et 26 amapien-ne-s), coordonné par Nathalie Tonnellier, l'AGC commence.

Jeanne Meunier tient le rôle de maître du temps et distribue la parole.

**1 A partir de 10h30 : Présentation du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** par Martine Abbadie Dalemont et Denis Carel

Suite à cette présentation (cf synthèse du DLA), un tour de questions et de propositions a lieu.

### **1.1 Des questions sur le quotidien des AMAP en lien avec le réseau**

Les échanges tournent autour de la question des adhésions au réseau, celles des amapien-ne-s et surtout celles des paysan-ne-s. Un kit cotisation sera élaboré pour épauler les référents d'AMAP lors de la campagne d'adhésion 2018.

La question de l'assurance est également évoquée : elle permet d'assurer l'association AMAP dans le cas où la responsabilité de ses représentant-e-s serait engagée (accident sur le lieu de livraison, lors d'un événement organisé par l'AMAP, etc.).

D'autres questions sont d'ordre juridique : atelier particulier à la ferme, les contrats, etc. Pour ces points, Les AMAP de Provence, réseau régional du MIRAMAP, a souscrit une adhésion auprès de B.A.BALEX, association de juristes représentée le 21 octobre par Alima El Bajnoui. La nouvelle association pourra poursuivre cette adhésion, ou la mutualiser sur le plan inter-régional.

Par ailleurs, on rappelle qu'une AMAP met en contact des paysan-ne-s et des consommatrices. L'opération économique a lieu entre la-le paysan-ne et l'amapien-ne.

Comme souvent, les questions d'ordre juridique amènent à des discussions autour de questions éthiques (à ce sujet, voici [un lien vers la charte des AMAP](#)).

Enfin, des problèmes de communication sont pointés : des adhérent-e-s ne reçoivent pas les comptes-rendus des AG, certaines fiches sont difficiles à trouver sur le site.

## **1.2 Recentrage de la conversation autour de la stratégie politique du réseau en PACA (telle que prévue le matin)**

La présentation quant à l'autofinancement est très claire. Le travail auprès des paysan-ne-s est très important. Une question importante reste cependant la récupération des informations telles que le chiffre d'affaire.

Les participant-e-s à l'AGC disent souvent « vous » en s'adressant au Comité de Pilotage (CoPil, qui coordonnait la section régionale Les AMAP de Provence jusqu'à cette AG Constituante), alors que leurs questions et propositions s'adressent, en fait, au réseau. La réponse est alors qu'il n'y a pas de « vous », car c'est plutôt « nous » qu'il faut dire, car c'est tous ensemble que nous allons faire les choses.

La question de la proposition d'émettre des certificats (transmis par LAdP aux paysan-ne-s qui ont réglé leur cotisation annuelle) est posée : l'idée est que l'association LAdP va faire confiance. Les référents d'AMAP devront s'assurer que les paysan-ne-s ont leur certificat.

Quant à la question "à quoi servent les cotisations, d'un point de vue financier ?" : la principale réponse est qu'elles permettent de conforter la construction d'un modèle économique autonome.

## **1.3 Poursuite des échanges avec de nouvelles questions autour de la fonction du réseau**

D'après certain-e-s participant-e-s, il y a des questionnements de la part des AMAP qui restent sans réponse... Il est en effet très important qu'il existe un réseau régional. Mais répond-il suffisamment aux problématiques, aux attentes ? Il est difficile pour les membres du CoPil et des autres instances, trop peu nombreux, d'être à la fois au four et au moulin, d'avoir une vision d'ensemble suffisamment exhaustive.

Il faut donc des espaces pour débattre de questions telles que les outils de gestion (AMAP J, Clic'AMAP), les questions de fond, et prévoir des groupes de travail.

## **1.4 Autres échanges et propositions**

Le sujet des outils de gestion, mis à disposition des AMAP, est abordé : avec des témoignages concernant les outils **Clic'AMAP** ( <http://miramap.org/Clic-AMAP-Mon-AMAP-en-quelques.html> et <http://amap-aura.org/outil-de-gestion-amapk/> ) et **AMAP J** ( <http://amapj.fr/> ). A noter : un gros travail avait été effectué en PACA pour diffuser AMAP J, qui est un logiciel libre ciblé sur la gestion de l'AMAP. Plus tard, Clic'AMAP a été développé à l'initiative du réseau des AMAP d'Auvergne-Rhône-Alpes, puis porté à l'inter-régional par le MIRAMAP. Cet outil, basé sur le modèle d'AMAP J, et ajoutant la dimension "Réseau d'AMAP", est ainsi beaucoup moins diffusé en PACA.

Autre sujet : un collectif national « **1 million d'emplois pour le climat** » s'est constitué (la Confédération Paysanne en fait partie), or les AMAP contribuent à la création d'emplois (paysan-ne-s). Ainsi, pour faire prendre conscience de la place des AMAP, les **Alternatiba** arriveront en Provence en septembre prochain.

Pour un des paysan-ne-s présent-e-s, depuis longtemps dans le réseau et les AMAP, il y a beaucoup à apporter aux paysan-ne-s (le côté qualitatif des aliments, l'environnement, la programmation des cultures et des livraisons en AMAP). Il y a également des choses à apporter

aux amapien-ne-s (l'engagement). Côté politique : il y a de plus en plus de systèmes en circuit court (CC), il faut donc communiquer plus sur la spécificité des AMAP (qui établissent un contrat, mettent en oeuvre la solidarité), faire des témoignages. Par exemple, auprès du nouvel exécutif régional.

Quant à la recherche de l'autonomie financière et l'augmentation de la cotisation des paysan-ne-s : c'est important de le faire même si cela représente une forte hausse.

Même si nous n'avons pas toutes les réponses aujourd'hui, il est souligné que nous devons nous donner les moyens de les fournir, les organiser.

### **1.5 11h45 : synthèse des interventions par Denis et Martine**

- Question « A quoi sert le réseau ? » : cela a été tranché.
- Ce matin, les questions ont plutôt été :
  - Le problème des « questions sans réponse » ;
  - Des questions pratiques.
- Concernant le manque d'information : normalement les Brèves sont envoyées à tou-te-s les adhérent-e-s. Il faut quand même s'améliorer sur les outils de communication.
- Les statuts : il y aura un travail cet après-midi.
- Dans les échanges, on reste souvent dans tout ce qui va mal. On oublie qu'on est bon : depuis plus de 15 ans, on va vers les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), il y a de la mobilisation citoyenne, alors que depuis 50 ans on avait délégué notre alimentation à l'agro-industrie.
- Concernant les Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) qui sont en cours : ils sont en lien avec la création des AMAP même s'ils sont conduits par l'agro-industrie.
- Il faut aller vers la mutualisation de compétences (MIRAMAP et son projet de création d'un espace ressources).
- « Le réseau c'est tout le monde ».
- Il y a un gros chantier de communication interne et externe à mener, par exemple vis-à-vis du politique.
- Nous devons développer de nouveaux partenariats (Alternatiba, etc.).
- Il y a nécessité d'avoir un minimum d'indépendance économique par rapport aux politiques.
- Il faut replacer la question de « résister ensemble » dans le contexte actuel (les EGA).
- Il faut qu'on se recentre sur les questions stratégiques pour savoir comment on fait pour avancer ensemble.

Le réseau est utile, mais fragile, des efforts sont à faire pour mieux partager nos interrogations, nos positions de fond. Quand on parle de « mutualisation », il y a cela aussi. Ces questions vont devenir de plus en plus présentes dans le monde dans lequel on vit.

### **1.6 Témoignages et derniers échanges de la matinée pour rebondir sur la précédente synthèse**

#### Témoignages :

\* AMAP de Moulin de Redon - Un référent fait savoir qu'il n'était « pas du tout au courant que c'était à lui d'aller voir le paysan pour lui parler de la cotisation... d'autres infos sont manquantes : où trouver les réponses quant aux questions juridiques ? »

\* AMAP à Vapeur - Remarques au sujet du fonctionnement : « parfois à l'AMAP, les gens défilent en s'arrêtant à peine. Il faut un électron libre pour alpaguer les personnes et leur parler du réseau, de la dimension politique, etc. »

\* AMAP Le Figuier de Beaudinard - « L'AMAP est aussi une question d'alchimie. Suivant comment cela commence, elle va fonctionner très bien ou très mal. Nous avons toujours trouvé les réponses aux questions (techniques, ou même existentielles), mais il fallait savoir à qui demander. Diffuser ce savoir permet de motiver les référent-e-s. Etre une ancienne AMAP et pleine de militants n'est pas suffisant : tout dépend du démarrage. »

\* AMAP Mona Lisa - « Communication et synergie au sein de notre AMAP : en partant de l'expérience de l'accompagnement d'une paysanne en AMAP vers une organisation plus participative, l'AMAP a mis en place une organisation similaire et cela a pris. Et maintenant on organise des événements. N'oublions pas que c'est beaucoup de travail. »

\* AMAP Le Jardin d'Epicure - « L'AMAP fonctionne très bien. Par rapport à la Commission Agricole et Ehtique (CAgETte) : l'an dernier, énorme souci, sans appel au réseau, on n'aurait pas su comment s'en sortir. »

\* AMAP Terres du Soleil - « On se dirige vers une alimentation toute en AMAP, avec 26 paysans qui nous livrent. »

### Les 3 axes : Accompagnement des AMAP, accompagnement des Paysan-ne-s, Education populaire

La question de les retenir tels quels est posée, comme de savoir **s'il y en aura d'autres, ou encore de la manière de les prioriser.**

Pour certain-e-s, faire un travail par territoire est considéré comme intéressant : c'est un axe très intéressant, à creuser.

Cela étant, il est constaté que si le réseau se résume à peu de personnes, cela ne risque pas de marcher, même avec 5 salarié-e-s, c'était difficile. Le « on » impersonnel est trop présent dans la parole, il y a un gros effort de communication.

### Questionnements autour du niveau idéal d'organisation :

Avant il y avait les antennes, maintenant ce sont des territoires un peu plus larges.

Pour certain-e-s, la stratégie ne peut se définir qu'au niveau du territoire. Au niveau de l'implication des amapien-ne-s, il y a en effet un problème de fond. A la base des AMAP, on a souvent un noyau de militant-e-s.

### Question de la communication :

**Proposition** : faire un forum en ligne à utiliser entre nous (échanges de bonnes pratiques entre nous) pour que ce soit gérable et efficace.

Les AG d'AMAP doivent se faire de manière stratégique (éducation populaire) : parler de toutes les dimensions de l'AMAP (pas que des carottes et de la nourriture saine, il y a aussi l'environnement, etc.).

Certaines AMAP ne veulent pas ressembler à un petit groupe de personnes qui veulent rester entre elles. Elles font des événements sur leur territoire.

### Autres échanges :

D'après un participant, les propos de l'assemblée sont plutôt négatifs, beaucoup de désarroi. Il y a du repli sur soi dans la société, il y a aussi de l'espoir car les choses bougent.

Pour la question de la relation entre nous : il y a la Commission Agricole et Ehtique (CAgETte). Elle travaille sur les 6 départements.

Il semble cependant que nous sommes pris dans plusieurs contradictions : on voudrait que tout le monde soit militant. Entrer en AMAP, c'est déjà un geste politique. Des AMAP font déjà plein de choses, qu'elles soient adhérentes, cotisantes, ou non (ce sont deux choses distinctes). Il y a beaucoup de militant-e-s dans les AMAP, mais ils s'essouffent car il y a beaucoup de tâches administratives. Il vaut mieux communiquer sur les outils, des supports pour favoriser les entrées de nouveaux-elles amapien-ne-s, ce que couvre l'assurance, une liste des responsabilités et tâches des référent-e-s (cela existait avant).

Dernière remarque de la matinée : « Le réseau favorise la démocratie. »

## **2 A partir de 12h30 a lieu la présentation de l'Espace Test Agricole du lycée**

Gaël, l'un des couvés (en test) nous présente son parcours. Il a postulé à l'Espace Test il y a un an.

Quelques échanges avec la salle ont lieu :

- Démarrer en AMAP n'est pas la meilleure chose en maraîchage, tant c'est technique.
- Le contrat AMAP est fait avec la couveuse.
- Le terrain est sur St-Maximin, vers la ressourcerie.
- Les Espaces Tests Agricoles ont été portés au départ par la Fédération des ADEAR (Associations de Développement de l'Emploi Agricole et Rural).

Ensuite, un moment convivial est lancé : celui du repas tiré du sac.

## **3 A partir de 14h, une courte synthèse de l'ensemble de la matinée est faite**

- Le principe de la cotisation est de l'affirmer, pas d'aller la quémander.
- Importance du réseau international.
- Attention aux dérives.
- Valorisation du travail bénévole : mieux le mettre en avant.
- les avancées du Collectif Sauve qui Poule

## **4 14h30 : Point financier**

Par Christian Chiotti et François Guiton

Le compte de résultat provisoire, au 30/09/2017 est présenté, un déficit d'environ 4000 ou 5000 euros est envisagé.

Ensuite, plusieurs versions du prévisionnel 2018 sont détaillées. Ces différentes versions avaient pour but de montrer l'effet du maintien ou de la hausse des montants des cotisations, ainsi que de l'augmentation souhaitée du nombre d'adhérent-e-s qui cotisent. Pour atteindre l'autonomie financière sur un poste de salarié-e, il est indispensable de se diriger vers l'option haute : hausse des cotisations des paysan-ne-s au montant proposé (cf ci-dessous la motion soumise au vote) et augmentation significative du nombre d'adhérent-e-s paysan-ne-s.

Ensuite, sont présentés les quelques éléments, tels qu'ils étaient connus au 30/09, de la situation financière avec laquelle la nouvelle association pourra commencer ses activités (entre 15 000

et 20 000 euros de fonds propres). En effet, le MIRAMAP transfèrera à la nouvelle structure l'actif et le passif correspondant aux activités de la section Les AMAP de Provence, Réseau Régional des AMAP, qui seront connus précisément à la clôture des comptes 2017, grâce à la comptabilité analytique.

## **5 15h45 : Présentation des statuts**

Présentation et lecture des statuts sont faits par André Lopez et Alima El Bajnoui (de B.A.B.A.LEX).

Des amendements sont apportés et apparaîtront dans les Statuts définitifs.

La notion de territoire prête à confusion lorsqu'on parle des collèges en Assemblée Générale. Il vaut mieux réserver ce terme pour les représentant-e-s de territoire au Collectif (nouveau nom de l'organe dirigeant - c'est l'équivalent du Conseil d'Administration ou du Comité de Pilotage).

## **6.1 17h30 : Présentation des motions soumises au vote et recueil des candidatures au Collectif**

**Motion 1 : DÉCISION DE CONSTITUER UNE ASSOCIATION AUTONOME DISTINCTE DU MIRAMAP**

**Motion 2 : DÉCISION D'ADHÉRER AU MIRAMAP**

**Motion 3 : APPROBATION DES STATUTS**

**Motion 4 : APPROBATION DU SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION**

**Motion 5 : APPROBATION DES ORIENTATIONS ISSUES DU DÉBAT DE LA MATINÉE**

**Motion 6 : APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2017**

**Motion 7 : APPROBATION DU MONTANT DES COTISATIONS (AMAP, PAYSAN-NE-S EN AMAP, AMAPIEN-NE-S)**

AMAP : 10 euros

PAYSAN-NE-S EN AMAP : 10 euros + 5/1000 du chiffre d'affaire en AMAP l'année précédente

AMAPIEN-NE-S : 11 euros (dont 1 euro est reversé au MIRAMAP via la cotisation de l'association Les AMAP de Provence au MIRAMAP)

**Motion 8 : APPROBATION DU PRÉVISIONNEL 2018 DE LA NOUVELLE ASSOCIATION**

Pour le Collectif : se référer à la liste du point suivant.

## **6.2 17h45 : Votes des motions et élections du Collectif**

Toutes les motions obtiennent une majorité de "pour".

L'élection du Collectif a lieu au consensus : tou-te-s les candidat-e-s sont élu-e-s. Dix membres composent ainsi le Collectif, dont 2 paysan-ne-s, 7 amapien-ne-s et 1 représentant de territoire (Alpes-Maritimes) :

### **Collège des territoires**

FLORINI José - Alpes-Maritimes

### **Collège des amapien-ne-s**

ABBADIE-DALEMONT Martine

BANON Justine

CHIOTTI Christian

DESBETS Alexandre

LOPEZ André

TONNELIER Nathalie

VIGNARATH Khamphout

### **Collège des paysan-ne-s**

CAREL Denis

LAPLANE Jérôme

## **L'AG Constituante est close à 18h15.**

On finit la journée par un pot convivial à l'extérieur du lycée Provence Verte, que l'on remercie également vivement pour la mise à disposition d'une grande salle, parfaitement équipée !